

FF 2019 www.droitfederal.admin.ch La version électronique signée fait foi



Procédure de consultation

Département fédéral des finances

Loi fédérale relative à l'exécution des conventions internationales dans le domaine fiscal (LECF) (anciennement: Révision totale de la loi fédérale concernant l'exécution des conventions internationales conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions (LCDI))

Le droit fiscal international a récemment subi d'importants changements. La révision totale de la LCDI a pour but d'assurer les bases légales nécessaires à la mise en œuvre des conventions fiscales à l'avenir, en adaptant les articles existants et en complétant la loi par de nouveaux articles. Cela concerne en particulier la mise en œuvre des procédures amiables dans le cadre des conventions contre les doubles impositions.

Date d'ouverture: 13 décembre 2019

Date limite: 27 mars 2020

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:

www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

24 décembre 2019

Chancellerie fédérale

8102